



LES ENQUÊTES

ENVIRONNEMENT

LES INDUSTRIELS CHASSENT LES MAUVAISES ODEURS

Sous la pression des riverains et des autorités, les fabricants commencent à lutter contre les nuisances olfactives liées à leur activité. Ils forment leurs salariés à objectiver les odeurs, grâce à un outil : le Langage des nez.

Depuis de nombreuses années à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), les mauvaises odeurs compliquent les relations entre les habitants et l'entreprise Timac Agro, spécialisée dans la nutrition végétale et la production animale. À tel point que plusieurs riverains, unis à une association d'environnementale locale, ont décidé de porter l'affaire en justice, en 2020, afin de faire reconnaître un trouble anormal du voisinage. Une procédure toujours en cours. Ce cas est loin d'être isolé. Selon l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris), les nuisances olfactives sont aujourd'hui le deuxième motif de plainte après le bruit. Elles sont ressenties comme une pollution de l'air, bien que les odeurs ne présentent généralement pas

de risque sanitaire direct. Les industriels sont toujours plus incités à s'en préoccuper, sous la pression des riverains, mais aussi à cause d'un cadre juridique plus exigeant. Outre la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), la loi Laure - sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie de 1996 - reconnaît ainsi à chacun « le droit de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé » et reconnaît comme pollution « toute substance susceptible de provoquer des nuisances olfactives excessives ». Si, sur le papier, la chasse aux mauvaises odeurs est officiellement ouverte, encore faut-il pouvoir les identifier et les qualifier. Atmo Normandie, l'association régionale agréée par l'État pour surveiller la

qualité de l'air en Normandie, a été la première à s'y intéresser sérieusement. À la fin des années 1990, elle a créé le premier réseau de citoyens bénévoles experts, formés à l'analyse olfactive de l'air. Son nom : Les nez normands.

« Après l'adoption de la loi Laure, nous avons été sollicités par des habitants à propos d'une usine de production d'agrocarburants qui générerait de fortes nuisances odorantes sur le territoire rouennais, ce qui suscitait de fortes tensions. On a voulu adopter une approche scientifique et objective, et nous nous sommes alors rapprochés du chercheur Jean-Noël Jaubert. Il a mis au point une méthode de reconnaissance des odeurs appelée Le Champ des odeurs, qui va au-delà de la pure évocation personnelle. C'est devenu plus tard le Langage des nez », une marque déposée, explique Jérôme Cortinovis, ingénieur Innovations et partenariats chez Atmo Normandie.

Réseau de nez industriels

Aujourd'hui, les signalements des citoyens se font via la plateforme SignalAir. Il suffit de se connecter, d'indiquer le lieu concerné sur une carte et de décrire la nuisance. Plusieurs régions s'en sont dotées. La méthode du Langage des nez a été déployée sur de nombreux territoires. L'idée, à chaque fois, est d'objectiver les nuisances et de faire le lien avec le processus des entreprises qui pourrait être la source des mauvaises odeurs. Habitants, industriels, autorités, et même pompiers... Ils sont toujours plus nombreux à se former. Cet outil commun permet de mieux se comprendre, de dialoguer et d'agir efficacement. En témoigne le premier retour



d'expérience de l'observatoire des odeurs, lancé à Lantic (Côtes-d'Armor) en 2024 par l'association de surveillance de la qualité de l'air en Bretagne, Air Breizh. Des riverains qui se plaignaient du fonctionnement d'un site de traitement des algues vertes ont été formés à la démarche du Langage des nez par le cabinet spécialisé Osmanthe. «*Le dialogue avec l'industriel s'est renoué: l'identification précise d'une odeur permet de comprendre son origine, d'éviter les amalgames et de responsabiliser l'ensemble des acteurs*», souligne Air Breizh sur son site internet. Toujours plus d'entreprises se saisissent spontanément de la méthode pour travailler

sur la réduction de leurs émissions à la source. C'est le cas des industriels de la vallée de la Seine, plutôt en pointe sur le sujet. En Normandie, plus de 150 salariés, appartenant à différentes entreprises, ont été formés au Langage des nez à la demande de leur employeur. Parmi eux, Fabien Caron, le responsable risques industriels au Smédar, le syndicat mixte qui valorise les déchets des habitants des communautés d'agglomérations de Rouen et Dieppe (Seine-Maritime). Formé en 2021 par Osmanthe dans le cadre d'une cartographie olfactive réclamée par la Dreal (direction régionale de l'environnement, de

l'aménagement et du logement), il fait désormais partie de Nez en Seine, un réseau de nez industriels sur le territoire rouennais. «*Nous apprenons à reconnaître les profils olfactifs des activités industrielles voisines en participant notamment à des séances d'entraînement chez les uns et les autres en Côtes-d'Armor*», explique-t-il. Chez Lubrizol, la problématique des odeurs est prise très au sérieux depuis les années 1990 et encore plus depuis l'incendie de 2019, qui a choqué beaucoup d'habitants. Sur le site de Rouen, on compte une quarantaine d'olfacteurs, dont certains d'astreinte 24 heures sur 24.

Acceptabilité de l'industrie

Ces salariés formés au Langage des nez doivent détecter les odeurs avant qu'elles ne sortent du site et se propagent dans le voisinage. Dès qu'ils en sentent une, ils remplissent un formulaire qu'ils transmettent à la cellule olfaction, chargée de déterminer la zone concernée et la source en cause. «*Si besoin, la cellule peut demander l'arrêt de l'activité de production, pour faire des recherches de fuite par exemple*», précise Gaël Castel, responsable de la cellule olfaction de Lubrizol. L'année dernière, il a reçu 140 signalements. «*Alors qu'on souffre de désindustrialisation en France, les entreprises ont aujourd'hui besoin de travailler sur leur acceptabilité, notamment à Rouen, où elle a été particulièrement ébranlée*», indique Élise Laperdrix, la déléguée générale d'Upside, l'association d'industriels du territoire de la métropole de Rouen. Les réseaux de nez et toutes les actions menées sur les odeurs concourent à cela. #SOLENNEDUROX

UNE FORMATION EXIGEANTE

Les molécules odorantes sont nombreuses. Même en quantité infime, elles sont souvent détectées par le nez qui s'avère, encore à l'heure actuelle, bien plus perspicace que la plupart des instruments de mesures ! C'est pourquoi, en collaboration avec Atmo Normandie, Osmanthe propose aux industriels et à leurs salariés des formations au Langage des nez. Objectif : apprendre à déceler et caractériser un incident odorant, transmettre

l'information de façon réactive et objective, caractériser des ambiances odorantes à l'intérieur de leur site ou dans l'environnement. Fonctionnement de l'odorat, apprentissage des principaux référents odorants, des intensités, exercices olfactifs sur le terrain... Plusieurs niveaux de qualification sont proposés, allant d'une formation de dix heures pour une première initiation, à plus d'une cinquantaine d'heures. Certains experts olfacteurs

sont capables d'identifier jusqu'à 65 référents odorants. La méthode nécessite par ailleurs des séances d'entraînement très régulières. Toutes les semaines, Lubrizol en organise pour ses salariés olfacteurs. Début juin, une séance d'olfaction commune entre nez riverains et nez industriels appartenant au réseau Nez en Seine a même eu lieu sur le site de Rouen.

